



DECISION MUNICIPALE N° 53 /09

Objet : TRAVAUX DE POSE DE CLOTURES ET PORTAILS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE (Fourniture comprise)

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 29 Avril 2008, octroyant les délégations prévues à l'article précité ;

Vu le Code des marchés publics ;

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE :

Divers sites de la commune nécessitent la pose et/ou le remplacement de clôtures et portails :

Groupe scolaire Françoise Dolto, avenue pierre Mendès-France

Groupe scolaire Damase Auba, avenue Salvador Allendé

Groupe scolaire Danton Cazelles, avenue du Docteur Louis Delherm

Groupe scolaire des Fontanelles, rue de la Nauze

Gymnase Louis Delherm, avenue du Docteur Louis Delherm

Divers Sites Communaux à définir

Court de tennis, rue Georges Vallerez

A cet effet, une procédure de marché public adaptée a été engagée. L'avis d'appel public à concurrence a été adressé au BOAMP en date du 3 Juillet 2009, avec une date limite de remise des offres prévue au 23 Juillet 2009.

Le marché n'est pas alloti. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum, basé sur un détail quantitatif estimatif (DQE) et un bordereau de prix unitaire (BPU), dont il sera fait application pour toutes les commandes.

3 candidatures ont été réceptionnées, toutes recevables :

Les critères de jugement des offres énoncés au règlement de la consultation sont les suivants :

Valeur Technique 40 points

Prix 60 points (50 points sur le DQE et 10 points sur le BPU)

Montant des offres du DQE, TTC :

	ECM	ACA	DIRICKX
Prix	50 875,33 €	38 045,84 €	38 940,44 €
Note Prix	42/60	60/60	58/60
Note Valeur Technique	40/40	20/40	25/40
TOTAL	82/100	80/100	83/100

En combinaison des critères de jugement, l'offre de la société Dirickx ressort comme étant la mieux disante, et répond au besoin de la Collectivité.

Le rapport d'analyse détaillée des offres est tenu à disposition auprès de la Cellule Marchés Publics de la collectivité, pour consultation.

Le Maire de Castanet-Tolosan,

DECIDE :

Article 1 : Il sera conclu un marché de pose de clôtures et portails sur différents sites communaux tel que décrit ci-dessus, avec la société Dirickx Espace Project, Agence de Toulouse, 7 rue Gustave Eiffel, 31140 Aucamville.

Article 2 : Le marché est passé en procédure adaptée à bons de commande, sur la base du bordereau de prix unitaire fourni par la société Dirickx, et restera dans la limite du seuil de procédure adaptée sur sa durée totale.

Article 3 : Le marché sera conforme au cahier des clauses communes accepté par le titulaire

Article 4 : Le marché est passé pour une première période allant de sa date de notification au 31 décembre 2009, et pourra être reconduit expressément pour deux années civiles.

Fait à Castanet-Tolosan,
Le 8 Décembre 2009

Le Maire,
Atalaud LAFON

